

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cholet (49300)

Réponses de Cholet Passion Cholet Passion, au nom de la liste « Cholet Passion »

– le 13/03/2020 à 20:06 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 800000 euros

L'équipe Cholet Passion va mettre en place une commission consultative (composée de professionnels de la route et d'usagers) sur les déplacements (incluant vélos et piétons). Repenser et sécuriser l'ensemble du réseau cyclable est une mesure majeure de l'équipe Cholet Passion.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Annick Jeanneteau sera déléguée notamment aux déplacements doux et suivra attentivement cette problématique. L'équipe Cholet Passion s'engage à recruter un chargé de mission "mobilité" pour travailler spécifiquement sur le sujet.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les agents territoriaux sont déjà sensibles à ce mode de déplacement. Ils seront d'autant plus vigilants face à notre volonté forte de repenser pleinement et de sécuriser le réseau cyclable.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : le périphérique, en direction et dans les zones d'activités et les grands axes traversant la ville.

Liste non-exhaustive de solutions : https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130

Comme dit précédemment, une des mesures phare de l'équipe Cholet Passion est de sécuriser et repenser le réseau cyclable, en étudiant chaque aménagement en fonction de la voirie.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Vers les écoles, vers les zones d'activités, vers les zones de loisirs, etc.

Liste non-exhaustive de solutions : https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130

Des itinéraires cyclables sont déjà mentionnés sur la partie "ouest" de la ville. La partie "est" sera installée prochainement.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines situées à moins de 10 km : Saint Léger-sous-Cholet, Nuaillé, Toutlemonde, La Tessoualle, Le Puy-Saint-Bonnet et Saint Christophe-Du-Bois.

Anticiper et intégrer la création de voies cyclables lorsque des travaux de voirie sont engagés.

Liste non-exhaustive de solutions : https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130

L'équipe Cholet Passion s'engage à travailler avec le Département de Maine-et-Loire, qui est gestionnaire des liaisons entre ces communes.

Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du quartier Favreau – Les Mauges, du quartier de la Gare, du programme Cœur de Ville...

La problématique plus globale des cheminements doux (vélo, piéton...) est au cœur des projets de requalification des espaces publics.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Le plan de circulation sera réfléchi pour que chacun se sente en sécurité sur la route, quelque que soit son moyen de transport et sans oublier les piétons. Ce n'est pas seulement le vélo contre la voiture.

Action n°9 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Par exemple : Avenue Francis Bouet, avenue N. Bonaparte, boulevard D. Plessis...

Liste non-exhaustive de solutions : https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130

L'équipe Cholet Passion a prévu des aménagements cyclable sur le boulevard Delhumeau Plessis et réaménagera les axes pénétrants pour permettre à chacun de se déplacer en sécurité.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

C'est déjà le cas devant les établissements scolaires.

Action n°11 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Dans la mesure du possible et pour la sécurité de tous.

Action n°12 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Par exemple : zone du centre-ville

Dans la mesure du possible et pour la sécurité de tous.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Dans le centre-ville et les rues commerçantes, les arceaux vélos doivent être mieux répartis.

Liste non-exhaustive de solutions : https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130

Action n°14 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les vélobox sont pertinents dans les airs de covoiturage, les zones d'activités ou les immeubles d'habitations.

Liste non-exhaustive de solutions : https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130

L'implantation de tels outils est prévue. Une discussion en commission consultative est envisagée pour que cette implantation soit au plus près des besoins des usagers.

Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Ce point sera discuté en commission consultative.

Action n°16 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Ces points doivent être étudiés au cas par cas. Il peut y avoir un réel danger dû au manque de visibilité pour les piétons.

Action n°17 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

On ne peut pas être aussi directif. Une révision du PLU est lancée. Ce point pourra être discuté lors de l'enquête publique. L'équipe Cholet Passion s'engage à être incitative envers les promoteurs.

Action n°18 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Cette option permet d'étendre les horaires de livraison, de réduire le bruit et de limiter l'encombrement des rues.

Ce point pourra être discuté en commission consultative.

Action n°19 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Un service de location de vélos électriques a été lancé en novembre dernier. Il tend à se développer et à se diversifier. Une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique et le développement d'une offre de type "vélib" dans différents endroits de la ville sont annoncés dans notre programme.

Action n°20 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Chaque demande de soutien de la part d'une association est étudiée avec la même attention.

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Une piste "éducation routière" existe depuis de nombreuses années. L'équipe Cholet Passion propose, dans son programme, de mettre en place un "permis piéton" et d'engager une sensibilisation aux déplacements doux auprès de différents publics.

Action n°22 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Des élus utilisent déjà leurs vélos comme moyen de déplacement.

Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Certaines tâches mentionnées ci-dessus semblent difficilement possibles en vélo comme le portage de repas à domicile. La police municipale effectue des patrouilles en vélo. La mise à disposition de vélo pourra être discutée avec les représentants du personnel directement.

Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Ce sera étudié en fonction des possibilités budgétaires.

Action n°25 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

Une telle journée sur l'ensemble de la ville pénaliserait trop le commerce.

Action n°26 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Elle doit avoir lieu à l'échelle de l'Agglomération du Choletais, 1 fois par an le premier week-end de juin.

Ce type de journée a déjà été organisé dans le Choletais. Malheureusement, depuis quelques années, cette manifestation ne rencontrait pas le succès attendu. Cette proposition pourra être discutée en commission consultative.

Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Chaque usager de la route doit respecter le code de la route et nous verbalisons le cas échéant.

Action n°28 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Ce plan de communication sera discuté en commission consultative. Des articles de sensibilisation seront diffusés régulièrement dans les supports municipaux et intercommunaux (Cholet Mag, Synergences et cholet.fr).

Action n°29 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : former un référent vélo au sein de chaque grande entreprise, animer des audits collaboratifs de la cyclabilité de chaque zone industrielle/artisanale/commerciale, etc.

L'équipe Cholet Passion s'engage à sensibiliser les entreprises mais ne peut pas les obliger à organiser de telles animations.

Commentaires généraux

Comme le précise notre programme, la mobilité est un axe de travail majeur pour rendre Cholet exemplaire en la matière. Cela est d'ailleurs précisé à la page 16 du document distribué au domicile des choletais et sur le site internet www.Choletpassion2020.fr

Nous tenons à la préservation de notre cadre de vie, une richesse pour les Choletaises et les Choletais.